

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tenais à vous faire part de mon **avis défavorable** quant au projet faisant l'objet de la présente enquête publique et ce pour deux raisons essentielles :

- Destruction de milieux naturels et d'espèces remarquables.

Le projet impactera fortement des habitats rares et uniques dans la vallée du haut Tarn à savoir la présence d'une yeuseraie (chênes verts) à la sortie de Cocurès, véritablement remarquable de par sa situation géographique.

Par ailleurs, le projet concerne une poche majeure de présence avérée du lézard ocellé, espèce rare et menacée dont ce secteur de la haute vallée du Tarn constitue un des secteurs les plus septentrionaux de sa répartition à l'échelle nationale, à l'interface entre les populations méditerranéennes et du sud-ouest de la France. Cette espèce à enjeux très fort est dans un état critique de conservation à l'échelle nationale, il apparaît donc invraisemblable d'y porter atteinte et ce au sein même d'un Parc National ! La présence de cette espèce et les enjeux associés apparaissent totalement sous estimés dans le dossier d'étude d'impact alors qu'elle devrait en constituer un des enjeux majeurs.

- Atteinte aux paysages remarquables de la haute vallée du Tarn

Les routes sinueuses et étroites, intégrées aux paysages, font partie intégrante de "l'esprit des lieux" des Cévennes, c'est un des fondements identitaires de nos paysages, mis notamment en relief dans l'Atlas des Paysages de la Lozère et l'Atlas des Paysages du Parc national des Cévennes (<http://atlas.couvenon-parcnational.net/paysages/>) qui dit notamment à propos de la RD 998 in-cite : "une campagne en grotte, pauvre en relief, qui présente un caractère d'allongement par de longs itinéraires". Cette route est présentée comme "route pittoresque", aspect qui serait totalement détruit par un réaménagement lourd tel qu'envisagé.

La vallée du haut Tarn est un des paysages les plus pittoresques et sauvages de Lozère, c'est un joyau à préserver absolument. Le secteur est reconnu par de nombreux statuts d'inventaire et de protection (Patrimoine Mondial de l'UNESCO, Parc national etc...) et fréquenté par de nombreux touristes qui ne viennent certainement pas dans les Cévennes pour se retrouver sur des rubans de bitume surdimensionnés. Et c'est la même chose pour les habitants à l'année qui ne souhaitent pas sacrifier leur cadre de vie pour un gain hypothétique de temps et de "sécurité". Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire à ce sujet : l'élargissement induira des vitesses plus élevées sur une route qui restera en tout état de cause sinueuse, il est donc tout à fait probable que l'accidentologie augmente plutôt que de diminuer. Sacrifier nos paysages et notre environnement pour le "confort" des touristes et en particulier des camping-caristes présents 2 à 3 mois dans l'année apparaît être un non sens absolu.

Il apparaît ainsi essentiel de revoir le projet pour revenir à un aménagement plus raisonnable (gestion intégrée du stationnement sauvage pour l'accès aux lieux de baignade par exemple), moins anachronique, et moins impactant des valeurs paysagères et environnementales d'un secteur emblématique du Sud Lozère. Biodiversité et paysages sont des sujets majeurs, fondateurs de la qualité de vie et de l'attractivité de notre Département, or ils ne sont pas suffisamment pris en compte dans le dossier soumis à enquête publique.

Bien à vous.

Vincent Lhermet